

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**29 mars 2014 à 10h00**

-----

**Date de la convocation** : 25.03.2014

**Présents** : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Marylène SUZANNE, Laurent DESGLAND, Alain RUBENS, Daniel GIOANELLI, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Jean-Marie DUPONT, Claudine CREUGNY, Mireille FAGUET-TORCHON, Jérôme VRILOR, Christelle PETIT, Nathalie FUSIL, Karine PLASSARD, Virginie PASCAL, Margaux BOULANGER.

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : Laurent DESGLAND

**1. Election du Maire**

Après installation des membres du conseil municipal suite aux résultats de l'élection du 23 mars, M. Claude LELOUP, maire sortant, cède la parole à M. Daniel GIOANELLI, doyen d'âge.

M. Daniel GIOANELLI donne lecture des articles L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à l'élection du Maire. Il procède à l'appel à candidature. Seul M. Claude LELOUP se présente.

L'élection à bulletin secret a lieu et les résultats du 1<sup>er</sup> tour sont les suivants :

- Blancs : 2
- Claude LELOUP : 17 voix

M. Claude LELOUP est élu à la majorité absolue et reprend les rênes du conseil municipal.

**2. Election des adjoints**

M. le Maire rappelle qu'il faut créer le nombre de poste d'adjoints conformément à l'article L2122-2 du CGCT. Il propose de reconduire le même nombre de poste d'adjoints que le mandat précédant soit 5.

*Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, donnent leur accord.*

M. le Maire fait une déclaration suite à la réunion des conseillers municipaux du jeudi 27 mars. Il propose une liste d'adjoints composée de Chantal CORBILLON, Marylène SUZANNE, Laurent DESGLAND, Alain RUBENS, Daniel GIOANELLI.

L'élection à bulletins secrets a lieu et les résultats du 1<sup>er</sup> tour sont les suivants :

- Blancs : 7
- Liste Chantal CORBILLON : 12 voix

### 3. Constitution des commissions

Après avoir présenté les commissions et avoir rappelé que les adjoints sont membres de droit, les membres du conseil se répartissent comme suit :

#### AFFAIRES SCOLAIRES – AFFAIRES SOCIALES – SANTE – PERSONNES AGEES

*Adjoint responsable* : Chantal CORBILLON

*Membres*: Margaux BOULANGER, Claudine CREUGNY, Bernard GUILLOT (Rythmes scolaires), Virginie PASCAL, Karine PLASSARD, Jérôme VRILOR

#### ENVIRONNEMENT – COMMUNICATION – INFORMATIONS

*Adjoint responsable*: Laurent DESGLAND

*Membres*: Claudine CREUGNY, Jean-Marie DUPONT, Bernard GUILLOT, Nathalie FUSIL, Jérôme VRILOR

#### FINANCES – PERSONNEL – SECURITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*Adjoint responsable* : Alain RUBENS

*Membres* : Jean-Claude BOITON, Margaux BOULANGER, Alain CABBEKE, Jean-Marie DUPONT, Mireille FAGUET-TORCHON, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Christelle PETIT, Jérôme VRILOR

#### ASSOCIATIONS – SPORTS - LOISIRS – CULTURE

*Adjoint responsable* : Marylène SUZANNE

*Membres* : Alain CABBEKE, Claudine CREUGNY, Jean-Marie DUPONT, Nathalie FUSIL, François GUINGAND, Virginie PASCAL, Jérôme VRILOR

#### VOIRIE – TRAVAUX

*Adjoint responsable* : Daniel GIOANELLI

*Membres* : Jean Claude BOITON, Alain CABBEKE, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Nathalie FUSIL, Karine PLASSARD

#### APPELS OFFRES.

Titulaires	Suppléants
Alain CABBEKE	François GUINGAND
Daniel GIOANELLI	Alain RUBENS
Bernard GUILLOT	Jean-Marie DUPONT

#### **4. Election ou désignation des délégués dans les différents syndicats**

Les membres du conseil municipal désignés pour siéger au CCAS sont : Margaux BOULANGER, Chantal CORBILLON, Claude LELOUP, Virginie PASCAL, Christelle PETIT, Alain RUBENS, Marylène SUZANNE, Jérôme VRILOR.

Les membres du conseil municipal désignés pour siéger au Conseil d'Administration des Vallières sont : Chantal CORBILLON, Bernard GUILLOT, Claude LELOUP, Alain RUBENS, Marylène SUZANNE.

Les élus délégués au Comité National de l'Action Sociale (CNAS) sont : Chantal CORBILLON, déléguée titulaire et Marylène SUZANNE, délégué suppléante.

Les élections pour les représentations dans les autres Syndicats ont permis de désigner les représentants suivants :

- Syndicat Intercommunal de Transport : Jérôme VRILOR et Virginie PASCAL, délégués titulaires élus avec 19 voix chacun
- Syndicat d'Électrification du Cher (SDE 18) : Daniel GIOANELLI, délégué titulaire élu avec 18 voix (1 nul)
- Syndicat Intercommunal de l'Adduction en Eau Potable (SIAEP) : Alain RUBENS et Jean-Claude BOITON, délégués titulaires élus avec 17 voix (2 nuls)
- Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre : Claude LELOUP, délégué titulaire élu avec 18 voix (1 nul) et Laurent DESGLAND, délégué suppléant élu avec 18 voix (1 nul).
- Pays de Bourges : Claude LELOUP, délégué titulaire élu avec 18 voix (1 nul) et Daniel GIOANELLI, délégué suppléant élu avec 18 voix (1 nul).

#### **5. Choix des indemnités versées au maire et aux adjoints**

Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour verser mensuellement :

- 43% de l'indice 1015 au maire
- 13% de l'indice 1015 aux adjoints

#### **6. Délégation du conseil municipal au maire**

M. le Maire donne lecture des délégations qui peuvent être données au maire par le Conseil Municipal. *Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité.*

#### **7. Divers**

M. le Maire demande des conditions de sérénité et de bonne entente pour travailler. Il rappelle que les décisions acquises en conseil municipal ne doivent plus faire l'objet de discussion par la suite. Il demande aux conseillers d'envisager toutes les actions qui peuvent améliorer le quotidien des administrés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 12h00.